

[Text]

Mr. Duclos.

**M. Duclos:** Merci, monsieur le président.

*You are welcomed, gentlemen.* En 1981, l'écart entre le taux moyen payé par les banques sur les dépôts et le taux moyen demandé sur les prêts consentis était de 3.79 p. 100, alors que dans le cas des sociétés de fiducie, il était d'un cinquième de 1 p. 100. Je pense que cela explique la différence dans le taux de rendement.

• 1600

Si je comprends bien, la principale raison pour laquelle vos taux de rendement sur le capital investi sont si bas, c'est que la loi qui régit les compagnies de fiducie vous oblige à garder un certain pourcentage, dans votre actif, de prêts hypothécaires. Est-ce la raison principale et fondamentale? Ou y a-t-il d'autres raisons?

**Mr. Marchment:** I think the fundamental reason is really a difference in timing; for example, you could take last year. Where interest rates are rising rapidly and you make a commitment to someone to lend them funds on a mortgage, and the money cost, say, is 12 per cent, you would commit at 14 per cent. As Mr. Somerville said, where it was typical for us to tell someone 30 days in advance, because they had legals to go through and so on, that we would give them money at 14 per cent, in that 30-day period we may well have paid 14.25 per cent for the money.

But the other aspect you raise is the ability of the banks to have better spreads than we have. It is because they have a far greater proportion of their assets in floating-rate loans. As interest rates rise or fall, the margin rises and falls, and therefore they are protected. Not only that, when you are looking at the composition of that mix, you are talking of different kinds of funds. When we are talking of mortgage lending on one to five years, they are fixed-term funds. But if you get into a CD market, or something like that, those rates are much less. For example, today, whereas we are paying 15.75 per cent for one-year GICs, you can get 30-, 60- or 90-day money just around 14 per cent. Daily interest money, of course, is down at 12.25 per cent. If you take that pool of money, it not only changes frequently but there is a far greater spread in that total pool cost with the floating-rate loans which you never have on a fixed rate.

**Mr. Duclos:** You do refer, on page 3 of your statement, to a policy paper which should be brought out by the Minister of State, Finance, dealing with your industry. My first question is, do you have the feeling that you have been heard adequately so far in respect to this? Have you had a chance to give some input? Secondly, to cope with the type of problems you just raised which have a negative effect on the profitability of your industry, would you give an outline of the major changes which should be made to the law dealing with your industry?

[Translation]

Monsieur Duclos.

**Mr. Duclos:** Thank you, Mr. Chairman.

*Bienvenue, messieurs.* In 1981, the spread between the average rate paid by banks on deposits and the average rate charged on loans was 3.79 per cent, whereas in the case of trust companies, it was one-fifth of 1 per cent. I believe that explains the difference in profitability.

If I understand correctly, the main reason your return on equity is so low is that the Trust Companies Act requires that a certain percentage of your assets be in mortgage loans. Is that the main reason? Or are there other reasons?

**M. Marchment:** L'année dernière, la raison principale découlait du fait que les taux d'intérêt augmentaient très rapidement. Par exemple, on pouvait s'engager à donner un prêt hypothécaire à un taux d'intérêt de 14 p. 100, à un moment où le loyer sur l'argent était de 12 p. 100. Comme M. Somerville l'a dit, d'habitude, on s'engageait 30 jours à l'avance, parce que l'emprunteur avait toujours des formalités juridiques à remplir, etc. Donc, on consentait des prêts hypothécaires à 14 p. 100, et il se peut que dans l'intervalle de 30 jours, on ait payé 14.25 p. 100.

Mais vous avez également fait allusion au fait que les banques peuvent avoir de meilleurs écarts que nous. La raison en est que les banques ont une part beaucoup plus importante de leur actif dans les prêts à taux flottant. A mesure que les taux d'intérêt augmentent ou baissent, l'écart augmente ou baisse, et ainsi, les banques sont protégées. En plus, l'actif des banques se compose de plusieurs sortes de fonds. Les prêts hypothécaires d'un à cinq ans sont des fonds à terme fixe. Mais les taux d'intérêt sur les certificats de dépôt sont beaucoup moins élevés. Aujourd'hui, par exemple, nous payons 15.75 p. 100 sur les certificats de placement garanti d'un an, mais on peut obtenir des fonds pour une période de 30, 60 ou 90 jours, pour un taux d'intérêt d'environ 14 p. 100. Le taux d'intérêt payé sur les comptes à taux quotidien n'est que de 12.25 p. 100. Ce réservoir de fonds non seulement change fréquemment, mais puisqu'il y a des prêts à taux flottant, le coût global du réservoir varie beaucoup, ce qui n'arrive jamais dans le cas des prêts à taux fixe.

**M. Duclos:** A la page 3 de votre déclaration, vous faites allusion à un document de principes publié par le ministre d'État aux Finances, concernant votre industrie. J'aimerais d'abord savoir si vous avez l'impression que vous avez eu suffisamment d'occasions de vous exprimer à ce sujet. Avez-vous eu l'occasion de participer aux discussions? Deuxièmement, voulez-vous résumer les modifications principales qu'on devrait apporter à la loi afin de faire face aux problèmes dont vous venez de parler, qui entravent la rentabilité de votre industrie?